



Parent-thèse

École Saint-Jean-Baptiste

www.cscapitale.qc.ca/ecolesjb



Thème de l'année : Honneur à nos réussites

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

3 SEPTEMBRE 2019

N° 1

Chers parents,

Cette année 2019-2020 sera lancée sous le thème :

Honneur à nos réussites !

C'est pour moi un grand honneur de me joindre pour une troisième année à la dévouée famille de l'École Saint-Jean-Baptiste pour vous souhaiter une agréable rentrée scolaire.

Afin de faciliter l'entrée de votre enfant à l'école, je vous invite à lire attentivement l'agenda scolaire de ce dernier ainsi que le Parent-Thèse, qui sera envoyé par courriel à toutes les six semaines. Des informations circuleront aussi sur le site Web de l'école (adresse ci-haut).

Je nous souhaite une année de partenariat, de projets novateurs et stimulants et de belles réussites avec vos enfants, nos élèves.

Au plaisir de collaborer avec vous !

Catherine Gélinau, directrice

CIRCULATION DES PARENTS SUR LA COUR D'ÉCOLE

Rappel concernant les balises mises en place sur la cour d'école afin d'assurer un milieu sécuritaire pour nos élèves :

- **De 8h05 à 15h10, du lundi au vendredi, la cour d'école est réservée en priorité aux élèves.** Parents et résidents du quartier peuvent avoir accès à la cour lors de ces moments s'il n'y a pas présence d'élèves. Advenant le cas où il y a présence d'élèves, nous vous demanderons de quitter les lieux.
- Les parents peuvent être sur la cour d'école avant 8h05 et à partir de 15h10. Cependant, nous demandons la vigilance de tous afin de nous assurer que les adultes sur la cour sont bel et bien des parents d'élèves, et non des visiteurs indésirables. Dans le doute, n'hésitez pas à vous adresser à un membre du personnel, qui pourra aller s'informer auprès des dits visiteurs et leur demander de quitter au besoin.
- Jusqu'au 6 septembre, les parents d'élèves du préscolaire seront autorisés à venir porter sur la cour leur enfant (matin et midi), et ce de façon à assurer une transition en douceur pour nos petits nouveaux...
- Nous comptons donc sur votre collaboration chers parents pour appliquer cette procédure qui, rappelons-nous, est mise en place de façon à assurer la sécurité de nos petits.

PROCÉDURE D'ABSENCE OU RETARD



Encore une fois cette année, nous comptons sur vous chers parents pour mettre les bouchées doubles afin que votre enfant arrive à l'heure à l'école, soit entre 8h et 8h05 le matin et entre 12h50 et 12h55 le midi. Les retards des élèves ont un impact négatif important sur l'apprentissage de tous les élèves...

Lorsque vous arrivez après 8h15, vous devez sonner et passer par la porte avant de l'école. Votre enfant doit se présenter au secrétariat pour y récupérer sa carte d'absence et retourner en classe seul. Avant 8h15, l'enfant doit prendre son rang dans la cour avec les autres élèves.

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou est en retard, il est essentiel de prévenir le secrétariat avant le début des classes, et ce même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant. Ceci a pour but d'éviter de vous déranger inutilement et de simplifier la tâche au secrétariat.

La justification doit se faire avant 8h pour une absence le matin et avant 13h pour une absence l'après-midi.

Lors d'un retard, pour des raisons de sécurité, il est important d'aviser le secrétariat de l'heure d'arrivée de votre enfant et de vous assurer qu'il se présente au secrétariat avant d'aller en classe.

Pour joindre le secrétariat : (418) 686-4040, poste 4041 ou par courriel ecole.stjbaptiste@cscapitale.qc.ca.

DÉPLACEMENTS DANS L'ÉCOLE

Avant la fin des classes ainsi que durant les heures de classe et ce jusqu'à 15 h 45, AUCUNE CIRCULATION N'EST PERMISE DANS L'ÉCOLE. **Si vous venez chercher votre enfant à la fin des classes, vous devez l'attendre à l'extérieur. Pour tout autre renseignement pendant les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat.**

En fin de journée, sur les heures du service de garde :

Afin d'améliorer et faciliter la gestion des objets personnels des enfants, les élèves garderont leurs vêtements, sac et boîte à lunch à leur crochet de classe. Vous trouverez au service de garde, lors de votre arrivée, un tableau indicateur. Ce dernier vous permettra de savoir où votre enfant se trouve. Vous devez donc connaître l'éducateur (trice) de votre enfant.

- Si votre enfant est au niveau 1 (étage du préscolaire) ou au gymnase, vous pouvez aller le chercher et il devra ensuite se rendre seul à son crochet sur les étages pour récupérer ses articles personnels.
- Si votre enfant est au niveau 2 (étage du secrétariat) ou 3, vous pouvez aller le chercher sur ces étages et l'accompagner pour qu'il récupère ses effets personnels à son crochet de classe.

Cette nouvelle façon de faire, expérimentée l'an dernier et ayant eu des résultats positifs, a pour intention de limiter la circulation des adultes dans l'école afin d'assurer la sécurité des élèves.

Notez que les classes seront fermées à clé, mais certains locaux demeureront ouverts. Par respect pour le travail du concierge et des enseignants, nous demandons votre

collaboration pour **ne pas entrer dans les locaux ou même dans les classes non verrouillées.** Les objets oubliés par votre enfant dans sa classe devront être récupérés le lendemain.

Nous demandons aux enfants de circuler par la porte arrière aux entrées et aux sorties des classes. **Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde ou à la fin des classes doivent attendre à l'arrière de l'école.** Pendant les heures de classe, afin d'assurer une meilleure sécurité à l'école, il n'est pas possible d'entrer par la porte arrière; il est alors essentiel de passer par la porte avant (rue Saint-Jean) et de vous adresser au secrétariat.

Lors des Mercredis Découvertes et des journées pédagogiques, vous devez vous présenter en tout temps à la porte arrière de l'école.

CARTE À PUCE

Afin que les éducatrices et les éducateurs demeurent actifs auprès des enfants, il est fortement suggéré de vous procurer une carte à puce vous permettant d'entrer par l'arrière chercher votre enfant sans sonner. Pour vous procurer une carte, vous devez compléter le formulaire que vous recevrez bientôt dans la pochette transparente du service de garde. Prière de retourner le formulaire complété dans cette même pochette. **Cette carte sera active seulement en dehors des heures de classes.**

Veillez noter que sans carte, il pourrait y avoir un délai avant que quelqu'un vienne vous répondre. Plus il y aura de parents qui utilisent la carte, plus le service auprès des enfants sera de qualité en fin de journée.

COLLATIONS ET BOÎTES À LUNCH

Pour la sécurité et la protection des enfants allergiques et dans le cadre de l'application de la Politique sur les saines habitudes de vie – volet alimentation de la Commission scolaire de la Capitale, il est interdit dans toutes les écoles primaires d'y consommer des produits contenant des arachides ou des noix.

Afin de nous faciliter la tâche de contrôle de ces aliments, nous demandons votre collaboration pour que votre enfant **n'apporte pas de ces produits à l'école.**

AGENDA SCOLAIRE 2019-2020

Dès la rentrée, votre enfant a reçu une version actualisée de l'agenda scolaire. Je vous invite à en prendre connaissance avec votre enfant et bien vouloir signer la page intitulée *ENGAGEMENT*.

RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Je vous invite à consulter le Rapport annuel 2018-2019 qui sera publié sous peu sur le site Web de l'école, sous les onglets « École/Notre école/Rapport annuel »

PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

Vous trouverez aussi sur le site Web de l'école, sous les onglets « École/Notre école/Projet éducatif », notre nouveau projet éducatif, lequel a été élaboré l'an dernier.

PHOTO SCOLAIRE 2019



La photo scolaire aura lieu cette année le 17 octobre. Nous sommes à la recherche de parents BÉNÉVOLES pour cette journée. Si vous êtes intéressés, en informer rapidement le secrétariat.

- Fête de la rentrée-épluchette de blé d'inde (6 septembre, à partir de 12h)
- Photo scolaire (17 octobre)

DATES À RETENIR

6 septembre

12h30 à 18h – Fête de la rentrée

11 septembre

18h à 19h – Rencontre de parents dans les classes de 1^{er} cycle

18h30 à 19h30 – Rencontre de parents dans les classes de 2^e – 3^e cycles

19h45 – Assemblée générale des parents

16 septembre – Journée pédagogique

26 septembre - Journée nationale du personnel de soutien scolaire

5 octobre - Journée mondiale des enseignants

14 octobre – Congé férié (Action de grâces)

18 octobre – Journée pédagogique

21 au 25 octobre- Semaine des directions d'école

En vous souhaitant une année scolaire 2019-2020 à la hauteur de vos attentes !

Catherine Gélinau, directrice

PROCHAINE PARUTION DU PARENT-THÈSE : 22 octobre 2019

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES



L'atelier de musique Armonia offre aux enfants de l'école, depuis plusieurs années, la possibilité de suivre des cours de musique après les heures de classe dans nos locaux. Les leçons sont animées par une équipe de professeurs formés au Conservatoire et à l'Université Laval.

Les instruments enseignés sont le piano et la guitare. D'autres cours peuvent être offerts si la demande le permet: le chant ou le violon, par exemple.

Pour de plus amples renseignements sur les places disponibles, l'horaire et les tarifs, vous pouvez communiquer avec Mme Anne-Marie Forest :

- par courriel: armonia-atelierdemusique@sympatico.ca
- par téléphone: 418-692-2650

PARENTS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes activement à la recherche de parents bénévoles pour les activités suivantes. N'hésitez pas à informer le secrétariat si vous êtes disponibles pour donner un peu de votre temps.